

Économie



**OGTHERMIE ET MAINE MEUBLE
À L'ASSAUT DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE**

Tourisme



**DES NOUVEAUX CHEMINS
DE RANDONNÉE**

Culture



**ÇA GREZILLE
L'AÛTRE FESTIVAL**

Edito

Edito

S'il est des temps où l'intercommunalité prend tout son sens, alors 2016 en fera partie.

Dans quelques semaines, les portes de la piscine intercommunale s'ouvriront pour vous, vos proches, vos enfants. Nécessité pour le territoire parce qu'il répond à un besoin de la population, cet équipement, porté par les 23 communes regroupées au sein de l'intercommunalité, est devenu réalité.

Au fil de ces quelques pages, nous vous laissons découvrir quelques-uns des projets auquel le pays de Meslay-Grez souhaite donner vie, animé par cette ambition collective qui le caractérise : cohérence dans la politique enfance jeunesse, cohérence dans l'aménagement du territoire, très haut débit pour tous... Autant de sujets qui feront de votre territoire un endroit où il fait bon vivre.

Bonne lecture !

VERS UN PROJET ÉDUCATIF INTERCOMMUNAL

LA PLACE RÉSERVÉE À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE EST UN CRITÈRE SIGNIFICATIF LORSQUE L'ON ÉVOQUE L'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE. LE PAYS DE MESLAY-GREZ SOUHAITE EN FAIRE UN ATOUT POUR CHACUNE DES COMMUNES.

En 2014, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a permis de mettre à jour certaines disparités entre les communes du Pays de Meslay-Grez quant à la capacité à gérer l'enfance et la jeunesse (disparités liées aux moyens humains, financiers, aux structures d'accueil, à l'éloignement des services).

La commission Enfance-Jeunesse de la communauté de communes s'est donnée pour objectif de lisser ces différences pour une plus grande cohérence en proposant la mise en place d'un "projet éducatif intercommunal".

Un état des lieux de la composante enfance-jeunesse du territoire a été réalisé. Il est le point de départ d'un ensemble de débats et d'échanges auxquelles toutes les organisations, associations, collectivités, partenaires sociaux et institutionnels ayant trait à l'enfance ou à la jeunesse sont invités pour faire valoir leur point de vue. Une réelle démarche participative pour une approche globale de la problématique.

5 groupes de travail ont été constitués pour aborder les thématiques de l'accueil de la petite enfance (0-3 ans), de l'accueil des enfants en temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire (3-12 ans), les jeunes (11- 18 ans) et les deux thématiques transversales que sont les actions éducatives culturelles et les actions éducatives sportives. Chaque groupe a prévu de se réunir une fois par mois, ce qui représentera au final une trentaine de temps d'échange.

La commission se donne 6 mois pour mener à bien ce chantier. Il s'agira de définir le projet d'une part, et d'autre part de décliner un plan d'actions à mettre en œuvre dans les mois et années à venir. ■

infos.com'

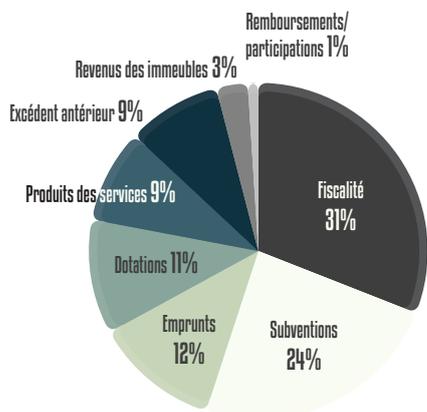
Directeur de la publication : Bernard Boizard
Rédaction : Didier Laurent
Mise en page, PAO : Arnaud Houdayer
Crédits photos : CCPMG, 123RF, Fraté Productions, Jean-Charles Herriau
Impression : Imprimerie Bardou-Véron



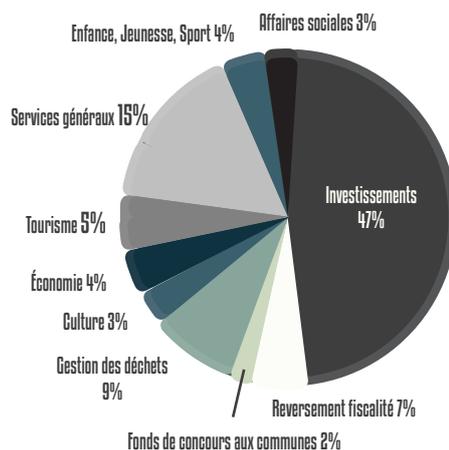
PEFC Imprimé sur du papier recyclé

BUDGET 2016 : LES IMPÔTS INTERCOMMUNAUX N'AUGMENTERONT PAS

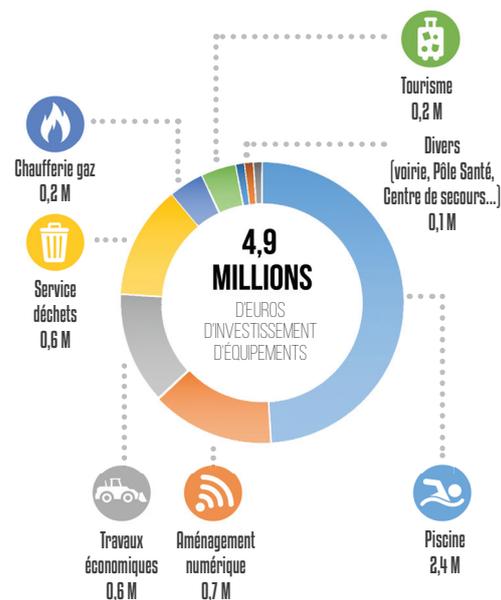
D'où vient l'argent ? 10,8 M€



Où va l'argent ? 10,4 M€



Investissements 4,9 M€



Nul ne peut ignorer que les blocs communaux (communes et intercommunalités) sont impactés par la réduction des dotations d'État tant le message est récurrent dans les médias. La communauté de communes n'échappe pas à cette mesure de contribution au redressement des finances nationales. Pour 2016, cette réduction s'élève, comme en 2015, à 100 000 €. La mesure s'appliquera encore en 2017.

Poursuivant une politique engagée depuis plusieurs années maintenant, les élus du Pays de Meslay-Grez ont décidé de ne pas

toucher, cette année encore, aux taux d'impositions intercommunales. Plus clairement, la fiscalité locale (taux de la part intercommunale de la taxe d'habitation et de l'impôt sur le foncier non bâti pour les ménages, et cotisation foncière pour les entreprises) n'augmentera pas.

Le budget 2016 comprend 9,9 millions d'euros d'investissements dont 4,9 millions sont consacrés aux travaux et équipements tel que la piscine et le déploiement de la fibre. ■

PISCINE : EN ATTENDANT JUILLET...

LE 02 FÉVRIER 2015, ON DÉMOLISSAIT LA PISCINE ET LES ENGINS DE CHANTIER INVESTISSAIENT LA PLACE POUR DONNER NAISSANCE À CE NOUVEL ÉQUIPEMENT AQUATIQUE. A UN MOIS DE L'OUVERTURE, REVUE DE DÉTAIL DU CHANTIER...

Le gros œuvre est achevé et les premiers tests d'étanchéité du bassin ont été réalisés en février 2016. Les mois de mars et avril ont été consacrés au carrelage des bassins et à l'installation de la chaufferie. Mai est le mois des tests de mise en service des éléments de traitement de l'eau et de traitement de l'air, chaufferie, ainsi que l'aménagement de tous les locaux de fonctionnement : vestiaires, espace d'accueil, espaces administratifs et techniques. Les extérieurs seront également traités : parking côté ville, espaces paysagers côté campagne. Le mois de juin sera quant à lui consacré aux finitions, et autres mises en peinture...

Mais juin sera aussi crucial pour le prestataire privé, une société spécialisée dans la gestion et l'animation de piscines et centres aquatiques. Il lui faudra peaufiner avec les élus les derniers détails de fonctionnement du site. ■



IM' VISION : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ARTISANS

LE SALON INTERNATIONAL DE LAVAL VIRTUAL VIENT DE BOUCLER SA 18ÈME ÉDITION. AUJOURD'HUI, 2 ARTISANS DU PAYS DE MESLAY-GREZ S'APPUIENT SUR LA RÉALITÉ VIRTUELLE POUR DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ.

Quand Emmanuel Gasnier, dirigeant de Maine Meuble, découvre il y a un an le SASCUBE il est enthousiasmé par le produit, mais n' imagine même pas en posséder un pour son entreprise. Pour Jean-Luc Oger, dirigeant d' OGThermie, la découverte se fait à l'occasion d'une conférence "les matins du numérique", organisée par l'association Clarté (53). Sa réaction est immédiate et il imagine déjà le potentiel de l'outil.

Quand les deux se croisent, l'aventure démarre. Ils se connaissent bien, ont déjà eu l'occasion de travailler ensemble ce qui les encourage à se lancer dans l'aventure. Et quelle aventure : celle de la réalité virtuelle.

Pour Emmanuel, c'est une nouvelle façon de concevoir son métier d'ébéniste. **"Le marché de l'agencement de cuisines, de salles de bains et de dressing est très tendu. Les gens cherchent avant tout un prix, alors que je fais du qualitatif, du sur-mesure. Alors, lorsqu'un client souhaite investir dans un aménagement d'un certain coût, il veut être certain de ne pas se tromper. C'est en cela que cet outil de réalité virtuelle est un plus. Le client déambule vraiment dans sa cuisine, en mesure les proportions, vérifie que les espaces de circulation sont suffisants... Ici, nous sommes à l'échelle 1"** précise Emmanuel.

Jean-Luc, quant à lui, est dans une démarche différente. **"A 57 ans, je suis aujourd'hui en réflexion pour la transmission de mon entreprise de chauffage. Mais je ne souhaite pas pour autant rester les bras croisés ! Le potentiel de cet outil de réalité virtuelle est sans limites et je souhaite pouvoir le rendre accessible à d'autres entreprises œuvrant dans le milieu de l'aménagement, intérieur ou extérieur, comme les architectes ou les paysagistes, et ce par le biais de prestations de services... Il pourrait aussi trouver des applications dans la formation "**

Les 2 entrepreneurs ont pu compter sur l'expertise de la société Réalيز basée à Louverné pour finaliser leur outil, et ont pu bénéficier de fonds régionaux dans le cadre du dispositif "500 projets".

On connaissait jusqu'à présent la propension des entreprises locales à travailler sur des secteurs de pointe. Cette nouvelle initiative est une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du dynamisme économique du tissu artisanal du territoire, et de sa capacité à conjuguer ruralité et innovation. Un vrai message pour la jeune génération. ■



Jean-Luc Oger et Emmanuel Gasnier dans le "CUBE"

Le SAS Cube est une salle immersive de trois mètres d'arête, composée de quatre écrans qui servent d'espaces de projection pour quatre vidéoprojecteurs capables d'afficher de la stéréo active (ce qui permet d'avoir l'image en relief). Il est également équipé de quatre caméras situées à chacun des angles supérieurs et chargées de suivre la position des marqueurs présents sur les lunettes de l'utilisateur. Les marqueurs présents sur les lunettes permettent à l'ordinateur de connaître la position de l'utilisateur à l'intérieur du SAS et de calculer ainsi des images dont la perspective est correcte. Une télécommande permet d'interagir avec la scène.

UN TOURNOI DE BUBBLE FOOT POUR LES ENTREPRISES



Le jeudi 21 avril dernier le club des entrepreneurs du Pays de Meslay-Grez, en partenariat avec le service Enfance-Jeunesse et Sport de la communauté de communes, organisait son 1^{er} tournoi de Bubble Foot : une soirée placée sous le signe de la convivialité et du sport.

Et quelle soirée ! 13 entreprises ou organismes du Pays de Meslay-Grez étaient au rendez-vous et se sont affrontés sur le terrain spécialement aménagé de la salle des sports intercommunale à Meslay-du-Maine. Les 90 joueurs présents ont donné de leurs personnes pour porter haut les couleurs de leur entreprise. Victoire des Sapeurs-Pompiers, suivis de l'équipe de la communauté de communes et de l'entreprise Bordeau Déco.

Devant la réussite de l'évènement, on parle déjà de la prochaine édition... ■

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE APPROUVÉ

LE PAYS DE MESLAY-GREZ S'EST ENGAGÉ DEPUIS 2011 DANS UNE DÉMARCHÉ D'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT), PROJET POLITIQUE DE TERRITOIRE POUR UNE VISION PROSPECTIVE À MOYEN ET LONG TERME.



Les objectifs stratégiques et le plan d'actions qui découlent du SCOT sont déclinés dans le document d'orientation et d'objectif sous forme de prescriptions et recommandations.

Dans le but de traduire cette stratégie politique, la collectivité va se doter de 3 nouveaux documents prospectifs : un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un programme Local de l'Habitat et un Schéma Local de Déplacements.

L'objectif, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'habitat ou de déplacement, est de **poser les bases d'un développement harmonieux et cohérent d'un bassin de vie** situé au centre des grandes agglomérations mayennaises et sarthoises, et constitué d'une commune considérée comme le pôle principal, de communes pôle secondaires et leurs communes proches.

En fin d'année 2015, les 23 communes délibéraient favorablement pour une prise de la compétence urbanisme par la communauté de communes, comme l'encourageait la loi ALUR (2014). Cette disposition va permettre de traduire les préconisations issues du SCOT et de transcrire sur le cadastre la stratégie

intercommunale en matière de définition de l'utilisation des espaces fonciers.

Concernant l'habitat, cela se traduit par la recherche d'une politique raisonnée, qu'il s'agisse de logements neufs, de réhabilitations d'habitat ancien, ou de la problématique des logements vacants en centre bourg. L'offre de logements sociaux, de logements adaptés aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou défavorisées sera aussi envisagée, non pas commune par commune, mais à l'échelle du territoire.

Enfin, le Schéma Local de Déplacements aura pour vocation de repenser le déplacement sur le territoire, avec pour objectif de **faciliter l'accès aux services à tous les habitants**, en prenant en compte les déplacements à l'intérieur du territoire, entre communes, communes pôles secondaires et commune pôle principal, mais également l'accessibilité vers les autres bassins de vie que sont les agglomérations voisines. Ce sera aussi l'occasion d'approfondir la question des liaisons douces et d'envisager une alternative à l'usage massif et individuel de la voiture particulière.

Comme elles le font depuis de nombreuses années, les communes et la communauté de communes s'engagent ensemble dans cette nouvelle phase qui permettra, au terme des 2 à 3 années de travail nécessaires, d'inscrire un peu plus le Pays de Meslay-Grez dans le paysage mayennais en lui forgeant une identité propre, et un cadre de vie aussi pertinent qu'agréable pour tous. ■

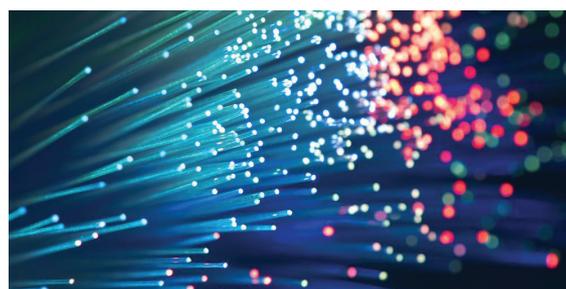
TRÈS HAUT DÉBIT : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIXE SES PRIORITÉS

NÉCESSITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE, LE NUMÉRIQUE S'INVITE PARTOUT DANS NOTRE VIE, ET NOUS N'EN SOMMES ENCORE QU'AU DÉBUT...

Hier, il fallait 0.5 Mbit/seconde pour utiliser internet, aujourd'hui, la télévision en exige 4 fois plus. En matière de numérique, l'évolution des usages est en marche. La capacité à augmenter les flux doit suivre au risque de voir notre territoire passer à côté de cette révolution. Le réseau cuivre ne suffit plus, seule la fibre optique permettra de répondre à ces nouvelles exigences.

Un vaste plan d'aménagement numérique du territoire est en cours, piloté par le Conseil Départemental associé aux collectivités qui en ont pris la compétence. L'objectif annoncé est le Très Haut Débit pour tous en 2026 en Mayenne.

Si aujourd'hui, la fibre optique arrive jusqu'au centre des bourgs, l'étape suivante consiste à la prolonger jusqu'au destinataire final (FTTH). Ce déploiement se fera de manière progressive. **La communauté de communes a fixé ses objectifs : le raccordement de tout le territoire lors de la 1ère phase finalisée en 2021** avec



une priorité pour les zones d'activités communautaires, les pôles de santé, les collèges et les zones communales non comprises dans le plan de montée en débit.

Le déploiement total du réseau fibre optique coûtera, selon les premières estimations, près de 10 M€, dont 3,6 M€ financé par la communauté de communes.

Un investissement jugé indispensable pour conserver la compétitivité économique et l'attractivité du territoire, accompagner l'arrivée de la télémédecine, du télétravail, des MOOC*, des réseaux intelligents, des villes connectées et de nouveaux usages liés aux objets connectés, à la vidéo 3D, ou encore aux ressources partagées. ■

*MOOC (Massive Open Online Course) formation en ligne ouverte à tous.

COLLECTE DE TEXTILES : LES JEUNES SE MOBILISENT

ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERMINE DE DÉPLOYER DES CONTENEURS DE COLLECTE DE TEXTILES SUR L'ENSEMBLE DES ESPACES PROPRES, UNE ACTION MENÉE PAR LES JEUNES A PERMIS DE SENSIBILISER LES HABITANTS AU TRI DES TEXTILES.

5 groupes de jeunes des communes d'Arquenay, Ballée, Saint-Denis-du-Maine, Grez-en-Bouère et Ruillé-Froid-Fonds ont été mis au défi de collecter en un mois un maximum de textiles usagés, petites maroquinerie ou chaussures, selon les critères fixés par notre prestataire "Le Relais".

Ce challenge, organisé conjointement par le service environnement du Pays de Meslay-Grez et le service jeunesse, poursuivait plusieurs objectifs : **sensibiliser les jeunes à la pratique du recyclage des textiles, mais aussi leur donner un rôle d'ambassadeurs du tri sélectif** le temps des vacances de printemps. Enfin, la rencontre entre jeunes et résidents lors des portes à portes ou pendant les permanences a été créatrice de liens intergénérationnels.

Cette opération a débuté par une information sur la filière du tri sélectif des textiles, dispensée par Christophe Charrier, préventionniste déchet. La collecte a eu lieu durant un mois pour s'achever le 16 avril par la pesée finale. **Au total, l'opération a permis de récupérer près de 8 tonnes de textiles et autres cuirs ou maroquinerie usagés.**



Pour la petite histoire, c'est le groupe de Saint-Denis-du-Maine qui a été le plus efficace avec pas moins de 2,3 tonnes, prouvant que nous avons tous de nombreux vieux vêtements à recycler !

Chaque groupe a été récompensé par la communauté de communes par des chèques d'une valeur de 75 à 300€ qui serviront à financer tout ou partie de leurs futurs projets. ■

BIENTÔT DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

DIMINUER LE POIDS DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS RESTE UN ENJEU MAJEUR POUR LA COLLECTIVITÉ. DANS QUELQUES SEMAINES, ON POURRA TRIER ENCORE PLUS.



Une expérimentation de l'extension des consignes de tri des plastiques a été lancée auprès de 3,7 millions d'habitants partout en France.

Les habitants concernés par cette expérimentation ont déposé dans le bac de recyclage tous les emballages ménagers en plastique : pots de yaourt, barquettes de fruits, sachets

de produits congelés... Même s'il s'agit de déchets légers, la collecte et le recyclage de ces matières ont permis de pérenniser la filière.

Aussi, à partir du 1er juillet 2016, le Pays de Meslay-Grez passera à son tour à ce mode de tri.

Toute l'info sur l'extension des consignes de tri des plastiques est sur www.paysmeslaygrez.fr ■

UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

PROMOTEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'APPLIQUE À ELLE-MÊME LES RÈGLES DES BONS GESTES...

Depuis 6 mois maintenant, un composteur a été installé près du parking des employés, permettant le compostage de déchets alimentaires des personnels déjeunant sur place. La fontaine à eau réfrigérée, située à l'accueil du pôle intercommunal, distribue désormais de l'eau du robinet, en remplacement de l'ancienne qui fonctionnait avec des recharges d'eau minérale, et qui occasionnait transports et déchets. Des gobelets en plastique sont venus également remplacer les gobelets à usage unique.

Depuis quelques années déjà, la collectivité s'était attachée à réduire sa production de déchets en s'engageant dans le processus de "dématérialisation". Aujourd'hui, la plupart des documents sont en version numérique, limitant ainsi les consommations de papier et les impressions. Action également au niveau des espaces verts avec l'achat d'un broyeur, mis à disposition des communes, permettant la transformation des tailles de végétaux en paillage pour les espaces verts. ■

RANDONNÉE : DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES EN VUE

AVEC PLUS DE 300 KILOMÈTRES D'ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES, LE PAYS DE MESLAY-GREZ POSSÈDE LÀ UNE VRAIE RICHESSE. ENCORE FAUT-IL DONNER AU RANDONNEUR LA POSSIBILITÉ D'EN PROFITER.



La communauté de communes vient d'engager un vaste chantier d'inventaire des chemins et voies publiques afin de mettre à jour ses données, et de développer un nouveau réseau d'itinéraires sillonnant l'ensemble du territoire.

En effet, à la suite des travaux engendrés par la construction de la Ligne à Grande Vitesse, un certain nombre de sentiers traversant les communes impactées par le tracé ont été modifiés, comme à La-Bazouge-de-Chémeré, Ballée ou Chémeré-le-Roi. Les itinéraires créés il y a une vingtaine d'années sont aujourd'hui bouleversés.

Ce travail d'inventaire est d'autant plus nécessaire que depuis 20 ans, certaines communes ont réhabilité d'anciens chemins (Épineux-le-Seguin, Beaumont-Pied-de-Boeuf, Saint-Charles-la-Forêt), et certains itinéraires empruntant des portions privées sont devenus inaccessibles. Enfin, le Conseil Départemental finalise son plan de randonnées équestres engagé il y a 10 ans. Après un travail cartographique, des repérages sur le terrain seront effectués par l'association des "baladins du moulin" assistée d'élus ou de référents communaux. L'objectif est de définir un balisage et une signalétique propre à rendre accessibles aux randonneurs pédestres, vététistes et équestres nos chemins creux, allées boisées, ou petites voies communales. Dans le but de découvrir et s'émerveiller des paysages singuliers et du petit patrimoine caractéristique de notre environnement. ■

Sport

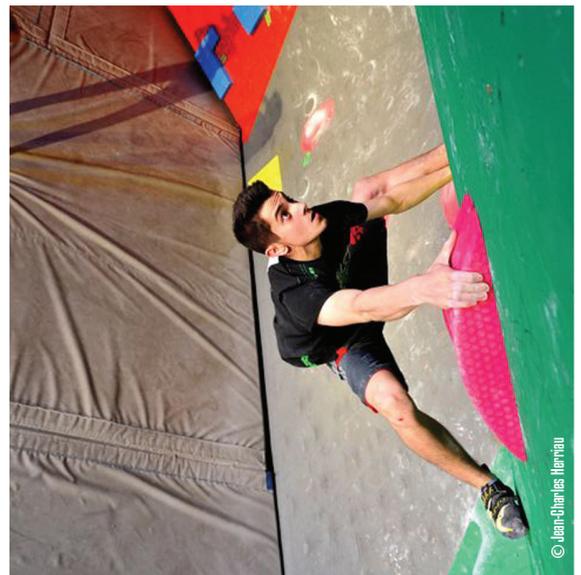
BALLÉE : REINE DE L'ESCALADE

DISPUTÉE LES 26 ET 27 MARS DERNIERS DANS LA SALLE DES SPORTS DE BALLÉE, LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE D'ESCALADE DE BLOC A TENU TOUTES SES PROMESSES.

Le comité départemental d'escalade et le club Esculape de Ballée avaient mis tout leur savoir-faire pour faire de cet événement un véritable show sportif : le complexe sportif intercommunal de Ballée a été transformé en salle de bloc géante, une mise en son et lumière a été orchestrée par la société "Kréason" du Buret, et un speaker et un DJ habitués aux grandes épreuves d'escalade internationales commentaient les épreuves dont les résultats s'affichaient sur un écran géant. Le public, venu en nombre, s'est régalé.

" C'est une grosse machinerie : soixante bénévoles ont travaillé pendant sept jours, à raison de dix heures par jour, avec une équipe de quatre grimpeurs professionnels, que l'on appelle des ouvriers, pour créer les parcours. Vingt juges et un président de jury de niveau national étaient également présents. " souligne Bernard Chailloux, du comité d'escalade de la Mayenne.

Côté sportif, plus de 250 compétiteurs de toute la France étaient venus en découvrir sur le mur haut de 5 mètres, l'un des rares en France à pouvoir accueillir ce type de compétition. A l'issue du week-end, les titres de vainqueur



de l'étape de Ballée et de vainqueur de la coupe de France ont été décernés pour les catégories minimes, cadets juniors, seniors et vétérans.

En 2011, Ballée avait déjà accueilli le championnat de France d'escalade de bloc, avec le même succès. ■

ÇA GREZILLE : L' AUTRE FESTIVAL

LA 7^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL "ÇA GREZILLE" VIENT DE S'ACHEVER. LA SCÈNE ET LE GRAND CHAPITEAU ONT QUITTÉ LE STADE DE GREZ-EN-BOUÈRE, LES BÉNÉVOLES FINISSENT DE RÉCUPÉRER, MAIS LES ORGANISATEURS PENSENT DÉJÀ À L'ANNÉE PROCHAINE...

Ça Grezille existe depuis 6 années maintenant, mais l'édition 2016 a marqué un tournant dans la jeune histoire de ce festival. Les organisateurs avaient en effet décidé de changer de format : passer d'une soirée de concerts à un festival sur 2 jours.

Si de prime abord il est difficile de décrypter "Ça Grezille", on peut dire tout simplement qu'il s'agit d'un festival de musiques actuelles et intergénérationnelles (comprendre les musiques qu'on écoute aujourd'hui, que l'on soit jeune, ou moins jeune).

Le choix et la programmation des artistes sont pensés pour permettre à chacun de profiter de cet instant qui se veut résolument festif. Le début de soirée est généralement très familial, avec des groupes de musique française. Le premier concert est d'ailleurs gratuit pour les moins de 12 ans et comme le soulignent affectueusement les organisateurs, c'est l'heure du "clan des poussettes". Puis le style évolue avec une programmation reggae et rock, l'heure où les amplis crachent le son et que le gros de la troupe des festivaliers commence à se déhancher. La nuit se poursuit jusqu'au petit matin avec une musique plus électro, presque plus intimiste.

Pour comprendre le festival, un petit retour aux origines s'impose. C'est en 2007 qu'un groupe de copains se réunit au sein du foyer des jeunes de Grez-en-Bouère. Leur envie : créer un skatepark au cœur du village et mettre en place un festival pour le financer. Devant l'impossibilité de faire aboutir leur projet d'équipement, ils décident tout de même d'organiser leur première soirée concert, encouragés par le service jeunesse intercommunal qui les



Le groupe Marabout Orkestra sur scène en 2015

suit. Comme ils le disent, **"on voulait faire bouger Grez, animer la commune, créer un lien entre les différentes tranches d'âge des habitants et faire découvrir des artistes de notre région"**. Le nom de "Ça Grezille" est rapidement adopté et le premier concert a lieu en mai 2010 à la salle des sports. 5 éditions suivront et plus de mille festivaliers ont répondu présent en 2015. S'il ne reste que trois personnes du groupe initial ayant fondé l'association D'GeB, l'esprit "bande de copains" demeure et préside aux décisions prises.

Aujourd'hui, le festival s'est fait un petit nom parmi les manifestations départementales. Les artistes qu'il fallait autrefois démarcher appellent pour faire partie de la programmation et les festivaliers ont retenu la date. Le plan de communication média est devenu très professionnel, la billetterie présente dans 6 points de vente et une prévente de billets est disponible sur le nouveau site Internet du festival. On ne peut que souhaiter longue vie à "Ça Grezille", le festival de musiques actuelles et intergénérationnelles. ■

3 questions à...

Damien et Rosalie, organisateurs



Rosalie et Damien, dans l'aventure depuis le début

Pourquoi passer sur un format 2 jours ?

"L'investissement nécessaire pour organiser une soirée de concerts est très important. Alors, quitte à y passer du temps, autant le faire pour quelque chose de plus grand. Et puis un certain sentiment de routine commençait à s'installer au sein du groupe. Nous avons besoin de nouveautés."

La communauté de communes apporte son soutien au festival. Cela change-t-il les choses ?

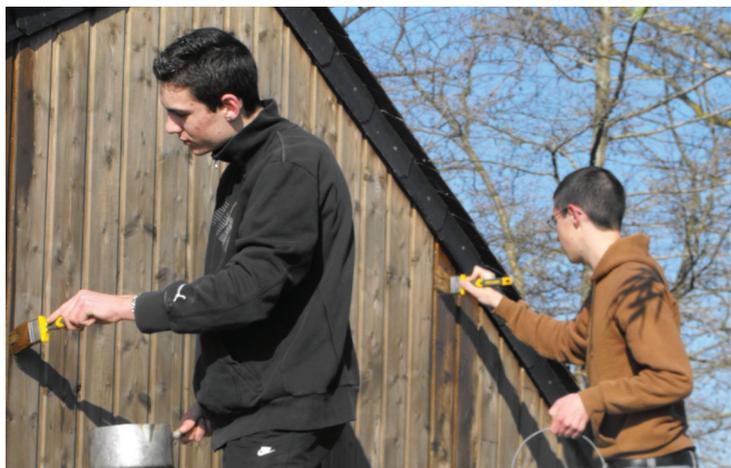
"Oui, c'est une vraie reconnaissance de notre investissement depuis 6 ans. C'est important pour nous. Cela récompense aussi la qualité du travail effectué, l'engagement des bénévoles qui ont toujours cru en nous depuis le début, nos parents en premier lieu."

Quel avenir pour "Ça Grezille" ?

"Je ne sais pas si nous sommes appelés à grandir encore ! Notre programmation est déjà plutôt riche. C'est vrai, nous aimerions bien attirer des artistes reconnus nationalement. Mais notre souhait le plus cher, c'est que le festival reste ce pour quoi nous l'avons créé : un temps particulier d'animation du village et de rencontre entre les habitants de Grez-en-Bouère et des alentours."

14 COMMUNES PROPOSENT DES CHANTIERS ARGENT DE POCHE

CETTE ANNÉE ENCORE, PRÈS DE SOIXANTE JEUNES ÂGÉS DE 16 À 18 ANS SE SONT INSCRITS POUR PARTICIPER AUX "CHANTIERS ARGENT DE POCHE", UN DISPOSITIF ASSOCIANT LE SERVICE JEUNESSE DU PAYS DE MESLAY-GREZ ET LES COMMUNES DU TERRITOIRE.



En échange de petits travaux, les jeunes perçoivent une indemnité de 15 € par demi-journée. Une formule qui fonctionne toujours très bien puisqu'en 2016, 14 communes ont proposé des chantiers.

Si la plupart des jeunes s'inscrivent pour gagner un peu d'argent, d'autres le font pour des motivations plus citoyennes : l'envie de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, de s'approprier leur environnement, d'y laisser une trace...

Pour les élus, ces initiatives contribuent à tisser du lien entre les jeunes et les habitants, les employés communaux et les élus. C'est aussi pour beaucoup d'entre eux un premier pas vers le monde du travail.

En 10 ans, 500 jeunes ont bénéficié du dispositif et une centaine de chantiers ont été réalisés. ■

KOKOH-LANTA : 8ÈME ÉDITION ET TOUJOURS AUTANT PLÉBISCITÉ...

DEVENUE AU FIL DES ANS L'UNE DES ANIMATIONS CLÉS DE L'ÉTÉ POUR LES JEUNES DU SUD MAYENNE, LA 8ÈME ÉDITION DE KOKOH-LANTA SE DÉROULERA SUR LA BASE DE LA CHESNAIE DU 6 AU 9 JUILLET PROCHAIN.



Version adaptée du célèbre jeu télévisé, les jeunes participants vivent une vraie expérience de groupe où les valeurs sociales sont mises en avant, tout en se confrontant au nécessaire dépassement de soi lors des épreuves de confort ou d'immunité qui allient stratégie, physique et mental.

Lors des inscriptions, les 60 places disponibles trouvent preneur en moins d'une semaine, preuve d'un succès non démenti depuis 8 ans maintenant. D'ailleurs, chez les jeunes, le mot se passe en famille du grand frère au cadet : **"Fais kokoh-Lanta, tu verras, c'est génial!"** ■

CONCOURS DES AMBASSADEURS : LES LAURÉATS 2015

LE JURY DU CONCOURS DES AMBASSADEURS DU PAYS DE MESLAY-GREZ VIENT DE RÉCOMPENSER LES DEUX PROJETS VAINQUEURS DE LA PREMIÈRE ÉDITION.



Parce qu'ils ont porté loin l'image du Pays de Meslay-Grez, parlé de leur attachement à leur territoire, parce qu'ils se sont donné les moyens de partager leur expérience à leur retour, les membres du "Jogging Meslay" et 2 jeunes de l'association "dans ma valise il y a..." ont été récompensés par un jury présidé par Yveline Rapin, vice-présidente en charge de la communication, et se sont vus remettre un chèque de la part de la communauté de communes de 200 € pour l'un, et 300€ pour l'autre.

Ce concours a pour but de donner un coup de pouce à des projets originaux, à caractère sportif, culturel, citoyen ou humanitaire se déroulant hors du territoire. En contrepartie, les candidats s'engagent à véhiculer l'image et les valeurs du Pays de Meslay-Grez, et de partager leur expérience au retour.

Vous avez un projet ? Alors rendez-vous sur le site du www.paysmeslaygrez.fr et participez à la 2ème édition ! ■